

Publié le 04 juin 2021



## L'Atlas de la Biodiversité Communale sur le territoire de Perseigne démarre !

Coordonné par le Parc Normandie-Maine et soutenu financièrement par l'Office français de la biodiversité, le projet d'Atlas de la biodiversité communale de Perseigne concerne 7 communes volontaires : Aillières-Beauvoir, Ancinnes, Neufchâtel-en-Saosnois, Mamers, Saint-Longis, Saint-Rémy-du-Val et Villeneuve-en-Perseigne. Les premières actions vont commencer !

### Des inventaires naturalistes pour découvrir la biodiversité communale.

Des inventaires naturalistes vont être réalisés par le Parc et quatre associations naturalistes (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Vallées de la Sarthe et du Loir, Conservatoire d'Espaces Naturels des Pays-de-la-Loire, GRoupe d'Etude des Invertébrés Armoricaux, Ligue de Protection des Oiseaux de la Sarthe). Ainsi, les mammifères (chauve-souris incluses), insectes pollinisateurs, araignées, oiseaux, vont être inventoriés, lors des périodes favorables (notamment printemps et été) durant les années 2021, 2022 et 2023, soit toute la durée du projet. D'autres groupes faunistiques et la flore feront l'objet d'observations ponctuelles.

### Le projet présenté aux habitants

Deux rendez-vous sont proposés afin de présenter en détail le projet et les actions prévues aux habitants :

- **Mercredi 09 juin 2021** : Salle polyvalente de Lignières-la-Carelle (1 Rue du Seigneur Carel, 72610 Villeneuve-en-Perseigne) à 19h
- **Samedi 12 juin 2021** : Salle polyvalente de Neufchâtel-en-Saosnois (Rue Marcel Graffin) à 10h

Elles sont ouvertes à tous mais en raison du contexte sanitaire, la réservation est obligatoire et les gestes barrières devront être respectés. Réservation au 06 31 90 41 63.

### Qu'est ce qu'un Atlas de la biodiversité communal (ABC) ?

Lancé en 2010 par le Ministère de l'environnement, le programme « ABC » possède un triple objectif : acquérir des connaissances sur la biodiversité et en identifier les enjeux, aider aux décisions lors de projets d'aménagements et à la réalisation de documents d'urbanisme, sensibiliser les acteurs du territoire aux enjeux de la biodiversité pour une meilleure implication dans leur quotidien.



**CONTACT** > Rémi Jardin, en charge du projet ABC Perseigne  
Tél. 02 33 81 75 75 – [remi.jardin@parc-normandie-maine.fr](mailto:remi.jardin@parc-normandie-maine.fr)  
[www.parc-naturel-normandie-maine.fr/abc-perseigne.html](http://www.parc-naturel-normandie-maine.fr/abc-perseigne.html)

**Élue référente** > Maryse Oliveira, Présidente du Parc

Le fonctionnement du Parc est permis grâce au soutien financier de



# ATLAS DE LA BIODIVERSITE COMMUNALE **de Perseigne**

Coordonné par le Parc Normandie-Maine, le projet d'Atlas de la biodiversité communale de Perseigne concerne 7 communes volontaires : **Aillières-Beauvoir, Ancinnes, Neufchâtel-en-Saosnois, Mamers, Saint-Longis, Saint-Rémy-du-Val et Villeneuve-en-Perseigne**. Les premières actions vont commencer !

**Tous les habitants sont conviés à découvrir le projet lors de deux réunions publiques de présentation.**

(Inscription obligatoire en raison des conditions sanitaires - 06 31 90 41 63)

- **Mercredi 09 juin 2021 à 19h**

Salle polyvalente de Lignières-la-Carelle  
(1 Rue du Seigneur Carel, 72610 Villeneuve-en-Perseigne)

- **Samedi 12 juin 2021 à 10h**

Salle polyvalente de Neufchâtel-en-Saosnois (Rue Marcel Graffin)

Ce projet est coordonné par le Parc  
Normandie-Maine et financé par :

**Plus d'infos :**

[www.parc-naturel-normandie-maine.fr/abc-perseigne.html](http://www.parc-naturel-normandie-maine.fr/abc-perseigne.html)